

06.10.2015 - 10:15 Uhr

## La SSR prévoit de supprimer 250 postes

Bern (ots) -

Conséquence de l'arrêt du Tribunal fédéral sur la TVA, et en raison de l'augmentation de la part de la redevance dévolue aux radios et télévisions régionales, la SSR devra économiser 40 millions de francs par an dès 2016. Les mesures concerneront en priorité l'administration, l'informatique et la production. Mais des coupes dans le programme sont inévitables. La suppression de quelque 250 postes est à prévoir. La SSR consultera les collaborateurs, les cadres et le syndicat SSM. Elle négociera aussi un plan social équitable. Les provisions en vue des suppressions de postes et les coûts supplémentaires pour la TVA entraîneront un déficit notable en 2015. La SSR entend toutefois renouer avec les chiffres noirs dès 2016.

Un groupe de travail, avec des représentants de toutes les régions linguistiques, a élaboré les détails du programme d'économies. Le catalogue de mesures a été adopté par le Comité de direction après consultation du Conseil d'administration.

Ce programme d'économies concerne toutes les régions linguistiques et tous les domaines de l'entreprise, à commencer par l'administration, l'informatique et la production. Mais des coupes dans le programme sont inévitables. La suppression de quelque 250 postes est à prévoir.

La SSR compte mettre en oeuvre les mesures de manière transparente et équitable, responsable et conséquente. Avant de prononcer des licenciements, elle étudiera les possibilités offertes par les postes vacants et les préretraites.

La SSR consultera les collaborateurs, le Syndicat suisse des mass média (SSM) en tant que partenaire social, et l'Association des cadres (ADC). Ils pourront faire des propositions en vue d'éviter des suppressions d'emploi, de limiter leur nombre ou d'atténuer leurs conséquences.

Parallèlement au processus de consultation, la SSR négociera un plan social équitable Avec le partenaire social SSM. Elle s'entretiendra aussi à ce sujet avec l'Association des cadres.

Dans ce contexte, 102 postes à temps plein sont concernés à SRF et sa filiale tpc en Suisse alémanique ; 74 postes à la RTS en Suisse romande ; 49 postes à RSI en Suisse italienne ; 20 postes à la direction générale. Les petites unités d'entreprise, RTR en Suisse romanche et la plate-forme en ligne pour l'étranger SWI swissinfo.ch contribueront au Programme d'économies par une diminution des charges d'exploitation courantes. Les éventuelles réductions d'effectifs y seront minimes.

La décision sur la TVA et l'augmentation de la quote-part du produit de la redevance dévolue aux radios et télévisions régionales sont à l'origine de ce programme d'économies:

- par arrêt du 13 avril dernier, le Tribunal fédéral a dispensé de TVA les payeurs de redevance. Dorénavant, la SSR devra prendre la TVA à sa charge, a conclu la Confédération en septembre, au terme d'une analyse approfondie. Il en coûtera quelque 35 millions de francs par an à la SSR ;
- la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV) prévoit que la quote-part du produit de la redevance dévolue aux radios et télévisions régionales, actuellement de 4 %, passe à 6 % au maximum. Le DETEC a annoncé qu'il entendait étoffer les recettes de ces stations privées dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, prévue à la mi-2016. Le montant exact reste cependant à définir. Ce changement de répartition du produit de la redevance se traduit par une diminution des recettes de la SSR d'au moins 5 millions de francs par an (cf. le communiqué de presse de la SSR du 7

septembre).

Parallèlement au programme d'économies, d'autres mesures destinées à accroître l'efficacité sont prévues en Suisse alémanique (à SRF et dans sa filiale de production tpc), à la RTS en Suisse romande ainsi qu'en Suisse italienne à RSI. Elles impliqueront probablement des réductions de postes, raison pour laquelle elles entrent dans le champ d'application de la consultation et du plan social.

Les mesures d'économie à court terme que la SSR a mises en oeuvre très tôt et de manière proactive ne compensent qu'en partie des coûts supplémentaires entraînés par la TVA en 2015. Au total, l'arrêt du Tribunal fédéral sur la TVA et les provisions constituées en vue de suppressions de postes entraîneront un déficit notable pour l'exercice 2015. La SSR entend renouer avec les chiffres noirs dès 2016.

Contact:

Communication d'entreprise SSR

Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100778768> abgerufen werden.